



MÉDECIN

SOINS ET PRÉVENTION

Santé publique

Définition : Accompagne l'individu aux différents âges de la vie aussi bien lorsqu'il est bien portant que lorsqu'il est malade, en partenariat avec les autres acteurs de la santé. Participe à des actions de prévention, de promotion de la santé, de veille sanitaire, de formation, d'insertion et de réadaptation sociale.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réalisation de consultations médicales et/ou d'actes médicaux
- Accompagnement des parcours de santé
- Participation à la mise en œuvre des programmes de prévention
- Appui et conseil technique auprès des équipes pluridisciplinaires
- Participation à la gestion des crises sanitaires
- Utilisation de données en épidémiologie
- Participation à l'élaboration des orientations de la politique de santé
- Formation et recherche

ECP EMPLOIS À COMPÉTENCES PARTICULIÈRES :

- Médecin inspecteur du travail
- Médecin de santé publique
- Médecin responsable d'information médicale

FACTEURS D'ÉVOLUTION :

- Développement de coopérations avec des services référents nationaux avec possibilité d'échange de praticiens
- Délégation des actes médicaux
- Evolution de la démographie médicale
- Réglementation en lien avec les populations cibles
- Précarité et vulnérabilité des publics
- Développement de la télémédecine
- Evolution des modes d'organisation et de management
- Coordination des programmes de santé
- Coopération avec les structures relais

CONDITIONS D'ACCÈS :

Concours sur titres, avec épreuves selon le cadre d'emploi
Titre permettant d'exercer la profession en Polynésie française

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Travail au sein d'un centre hospitalier, d'un dispensaire, d'un centre médical, ou d'un centre médico-social
Port d'une tenue vestimentaire adaptée le cas échéant
Déplacements dans le cadre des consultations, des besoins des usagers et des missions de service public
Obligation de formation médicale continue
Travail administratif
Disponibilité, amplitude horaire variable en fonction des besoins du service et de la mission
Permanence des soins
Respect de la déontologie et de l'éthique médicales
Utilisation de plateaux techniques lourds

COMPÉTENCES

Savoir-Faire

Savoirs



RÉALISATION DE CONSULTATIONS MÉDICALES ET/OU D'ACTES MÉDICAUX

- Collecter des informations sanitaires, sociales et médicales
- Pratiquer des examens cliniques
- Prescrire des examens complémentaires
- Lire et interpréter les résultats d'examens
- Poser un diagnostic
- Prescrire les traitements nécessaires
- Réaliser des actes médicaux et/ou chirurgicaux
- Utiliser les matériels liés à l'exercice de la télémédecine
- Rendre compte de l'activité

- Médecine générale et spécialisée
- Techniques d'écoute et de reformulation
- Méthodes de diagnostic
- Outils d'évaluation adaptés selon les publics
- Actes médicaux
- Actes chirurgicaux
- Outils relatifs à la télémédecine
- Ethique et déontologie médicales
- Langues polynésiennes



Savoir-Faire

Savoirs

ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS DE SANTÉ

- Faciliter l'accès aux soins et aux droits des patients, à la prévention
- Conduire un entretien médical
- Orienter et conseiller le patient dans son parcours de soins ou d'insertion
- Organiser la prise en charge des patients
- Assurer un suivi préventif des publics
- Evaluer la dépendance des populations cibles

- Dispositifs de parcours de santé
- Règles et principes de prise en charge des patients
- Acteurs institutionnels du social
- Techniques de négociation
- Méthode de contrôle des sources d'information
- Caractéristiques socio-économiques et démographiques du territoire

PARTICIPATION À LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION

- Traduire les orientations politiques en plans d'actions
- Mettre en œuvre un programme de prévention en liaison avec les structures et professionnels de la santé
- Organiser et piloter des actions de prévention primaires, secondaires et tertiaires

- Outils et techniques de communication

APPUI ET CONSEIL TECHNIQUE AUPRÈS DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

- Mener un entretien médical
- Ecouter et reformuler un besoin
- Etablir un constat et élaborer des propositions
- Définir des plans d'actions concertés
- Evaluer l'activité, sa pertinence, son efficacité

- Politiques de santé publique
- Techniques de conduite d'entretien

PARTICIPATION À LA GESTION DES CRISES SANITAIRES

- Participer à des campagnes sanitaires
- Informer la population en situation de crise sanitaire
- Veiller à l'application des mesures préventives à prendre en cas de maladies contagieuses ou d'épidémies
- Elaborer et mettre en place les protocoles médicaux et d'hygiène
- Participer à la définition et à la mise en œuvre de plans de prévention et d'intervention

- Tissu institutionnel et sanitaire local
- Modes de gestion de crise sanitaire
- Méthodes et outils d'analyse et de diagnostic (enquêtes, etc.)

UTILISATION DE DONNÉES EN ÉPIDÉMIOLOGIE

- Développer des partenariats afin de collecter des données épidémiologiques pertinentes
- Vérifier la fiabilité des sources et des données
- Structurer et interpréter les données

- Méthodes d'analyse qualitative et statistique
- Méthodes de contrôle des sources d'information
- Techniques d'interprétation des données

PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DE SANTÉ

- Réaliser un diagnostic épidémiologique relevant de son champ d'intervention
- Analyser les besoins sanitaires relevant de son champ d'intervention
- Formuler des propositions en matière de prévention, de planification
- Définir/négocier les moyens de la mise en œuvre

- Cadre réglementaire, évolutions et enjeux des politiques de santé publique
- Code de la santé publique
- Enjeux, évolutions des politiques publiques de santé
- Indicateurs de santé publique

FORMATION ET RECHERCHE

- Participer aux enseignements
- Participer aux programmes et travaux de recherche
- Suivre un programme annuel de développement professionnel continu

- Ingénierie et techniques pédagogiques
- Partenaires institutionnels et universitaires (laboratoires de recherche)

**ECP EMPLOI À COMPÉTENCES PARTICULIÈRES :
Médecin inspecteur du travail**

Savoir-Faire	Savoirs
ORGANISATION ET SUPERVISION DES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL	
<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l'agrément des services de santé au travail - Animer et coordonner les services de santé au travail - Rendre des avis en matière de licenciement des médecins du travail - Prendre des décisions relatives aux difficultés de fonctionnement des services - Prendre des décisions concernant les contestations d'inaptitudes - Réaliser une veille juridique et sanitaire - Appréhender l'incidence des évolutions technologiques, organisationnelles sur les conditions de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Médecine du travail - Droit du travail - Ergonomie - Méthodologie d'analyse des risques professionnels - Environnement professionnel - Législation sanitaire et sociale
CONTRÔLE AU SEIN DES ENTREPRISES EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ	
<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer, lors des contrôles en entreprise, du respect de la réglementation hygiène, sécurité et conditions de travail (HSCT) - Rédiger des lettres de rappel à l'ordre en cas de non respect de la réglementation - Faire effectuer des prélèvements sur les matières mises en œuvre ou les produits utilisés - Participer à la définition de la politique de prévention des risques professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Typologie des risques professionnels - Pathologie et psychopathologie du travail
VISITES MÉDICALES POUR LES STAGIAIRES ET DEMANDEURS D'EMPLOIS HANDICAPÉS	
<ul style="list-style-type: none"> - Recevoir les stagiaires handicapés, en visite médicale, en vue d'apprécier leurs possibilités à suivre des stages d'insertion - Recevoir les bénéficiaires d'une reconnaissance de travailleur handicapé (RTH), en visite médicale, en vue d'apprécier leurs possibilités d'insertion professionnelle - Rendre un avis d'aptitude à exercer ou non un emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementation en matière sociale
PARTICIPATION À DIVERSES COMMISSIONS	
<ul style="list-style-type: none"> - Instruire des dossiers de demande de prestations de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) - Participer à l'évolution de la réglementation en matière de handicap - Représenter, le cas échéant, le directeur du travail en commission des installations classées (CIC) pour instruire les dossiers de demande d'installation classée - Emettre des avis à soumettre aux instances hiérarchiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques d'instruction des dossiers - Réglementation en matière de handicap



ECP EMPLOI À COMPÉTENCES PARTICULIÈRES :
Médecin de santé publique

Savoir-Faire

Savoirs

PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE

- Discerner les enjeux de santé publique et proposer des priorités d'action
- Analyser les besoins de santé et maîtriser les risques
- Alerter et conseiller les instances décisionnelles
- Elaborer le schéma d'organisation sanitaire
- Piloter des projets (prévention, veille et sécurité sanitaire, etc.) et coordonner des équipes de travail pluridisciplinaires
- Analyser, exploiter et synthétiser des informations
- Evaluer les politiques sanitaires et actions
- Rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits (textes réglementaires, circulaires, directives, etc.)
- Identifier, concevoir, valoriser et exploiter des indicateurs en santé

- Connaissance des politiques publiques sanitaires et sociales
- Techniques de négociation
- Environnement institutionnel et administratif : statut de la Polynésie française, organisation, fonctionnement et missions des services et structures dans le système de santé
- Gestion de projet
- Outils et stratégies d'évaluation
- Méthodes et outils de l'audit
- Connaissance du cadre légal et réglementaire de la santé publique
- Connaissance de l'organisation des soins hospitaliers (fonctionnement, contraintes, évolution)
- Connaissance des vigilances sanitaires, de la gestion des risques sanitaires
- Economie de la santé, règles et modalités de financement du système de santé
- Maîtrise du cadre juridique, administratif et technique du régime des autorisations
- Connaissance en sociologie et éducation pour la santé
- Rédaction administrative
- Droit administratif

PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DES SCHÉMAS D'ORGANISATION SANITAIRE

- Définir et mettre en place des indicateurs
- Organiser des réseaux de recueil de l'information
- Recueillir et traiter de l'information (données informatiques, réalisation d'entretiens, etc.)
- Vérifier la fiabilité des sources et des données
- Réaliser des études épidémiologiques
- Informer la population pour prévenir et gérer les crises sanitaires
- Veiller à l'application des mesures préventives à prendre en cas de maladies contagieuses ou d'épidémies
- Elaborer et mettre en place les protocoles médicaux et d'hygiène
- Définir et proposer des mesures préventives et correctives adaptées à l'environnement

- Participer à des campagnes sanitaires
- Enquêtes et études
- Epidémiologie et analyses statistiques
- Gestion de crise sanitaire
- Participer à la définition et à la mise en œuvre de plans de prévention et d'intervention
- Outils et techniques de communication

INSPECTION DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

- Elaborer un plan périodique d'inspection
- Recueillir et traiter des signalements
- Effectuer des visites d'inspection programmées ou inopinées
- Rédiger des rapports d'inspection et procès-verbaux de constatation d'infraction le cas échéant
- Gérer les suites administratives ou pénales
- Elaborer des référentiels des bonnes pratiques

- Méthodologie d'inspection et de contrôle
- Connaissance des normes et procédures juridiques et techniques afférentes aux domaines d'intervention
- Techniques d'écoute
- Rédaction des rapports d'inspection et procès-verbaux de constatation d'infraction
- Référentiels des bonnes pratiques

ECP EMPLOI À COMPÉTENCES PARTICULIÈRES :
Médecin responsable d'information médicale

Savoir-Faire	Savoirs
BIOSTATISTIQUE : TRAITEMENT, ANALYSE ET VALORISATION DE L'INFORMATION MÉDICALE	
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser le système de recueil de l'information - Recueillir, contrôler la qualité des données médicales et en assurer le traitement et l'analyse - Contrôler la conformité ou la validité des documents - Mettre les données à disposition des organismes de contrôle - Concevoir des supports, des outils et méthodes d'analyse spécifiques au domaine d'activité - Restaurer des bases de données - Contrôler la confidentialité et la sécurité des informations 	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques d'analyse - Droit des patients - Architecture du système d'information - Gestion de données - Logiciel métier de traitement et de gestion de l'information médicale - Statistiques - Sécurité informatique - Codage des pathologies et des actes - Vocabulaire médical
GESTION DE L'ARCHIVAGE	
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser le système d'archivage (gérer les mouvements de dossiers à l'intérieur de l'établissement) - Répondre aux demandes d'accès des patients à leur dossier médical - Contrôler la confidentialité et la sécurité des informations 	<ul style="list-style-type: none"> - Droit des patients - Techniques et règles d'archivage
PRODUCTION DE DONNÉES ET SYNTHÈSES	
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la transcription graphique et la valorisation des informations médicales - Elaborer et mettre à jour des documents de suivi d'activité (tableaux de bord, etc.) - Informer ou alerter les décideurs, la hiérarchie ou les services de soin - Produire et réaliser des études et travaux de synthèse - Rédiger des documents techniques - Concevoir des supports, des outils et méthodes d'analyse spécifiques au domaine d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation et valorisation de données - Tableaux de bord - Organisation et fonctionnement interne de l'établissement
CONSEIL ET FORMATION	
<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller et former le personnel médical et paramédical au codage des actes et diagnostics - Elaborer les thésaurus (manuels, guides, procédures, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pédagogie et communication
IDENTITOVIGILANCE	
<ul style="list-style-type: none"> - Définir et élaborer des procédures, outils et méthodes de vérification de l'identité des patients - Gérer le système de correction d'erreurs d'identité - Sensibiliser les acteurs de la prise en charge à l'identitovigilance 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de projet - Méthodes et outils en matière d'identitovigilance
VEILLE TECHNOLOGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une veille technologique et réglementaire - Participer à l'élaboration et à l'évolution du système d'information hospitalier en partenariat avec les services informatiques (définition des besoins) 	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de veille documentaire

